

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT PLS

Pièces obligatoires pour le traitement du dossier

- Copie de la pièce d'identité du demandeur et du codemandeur
- Titre de séjour en cours de validité (pour les étrangers)
- Copie des pièces d'identité de toutes les personnes majeures à reloger
- Justificatifs des ressources de toutes les personnes qui vivront dans le logement (3 dernières fiches de paye & contrat de travail, attestation d'allocation, justificatif de pension, attestation de pôle emploi...)
- Justificatif du domicile actuel (bail, dernière quittance de loyer, reçus d'hôtel ou du centre d'hébergement, attestation d'hébergement avec copie de la pièce d'identité d l'hébergeant...)
- Pour les foyers avec enfants :
 - ❖ Copie du livret de famille
 - ❖ Attestation de droits de la CAF
- Copie des deux derniers avis d'imposition ou de non-imposition de toutes les personnes qui vivront dans le logement

Pièces complémentaires permettant de justifier votre situation

- Copie de la pièce d'identité du demandeur et du codemandeur
- Certificat de grossesse
- Carte d'invalidité, certificat médical
- Jugement de divorce, ordonnance de non-conciliation, déclaration de rupture de PACS
- Agrément d'assistant maternel ou familial



7 rue Jean Couturier - CS 40030 - 97831 LE TAMPON CEDEX

SAEML au capital de 9 014 400 euros – SIRET 38017717000111 – APE 6820A RCS 91 B 08 SAINT-PIERRE